

Bulletin dadhésion 201..

Nom:	Prénom:
(Société :	
Adresse:	
Code postal :	Commune :
Tél:	Portable :
Fax:	Mail:
que porte læssociation, j son assemblée général règlement intérieur régis informé (e) que læssocia	association Solidarité Paysans Provence Alpes. Conscient des valeurs de solidarité je mængage à participer au mieux de mes possibilités à son action, et à être présent à le annuelle et mæcquitter annuellement de la cotisation. Jæni pris connaissance du sant les relations de Solidarité Paysans Provence Alpes avec ses adhérents. Je suis ation næst engagée que par une obligation de moyens dans la limite des ressources dont elle dispose et non une obligation de résultats. »
	Fait àlele.
	Signature de lædhérent :
Je souhaite souscrire :	d une cotisation simple, montant minimum 50 ":
	une cotisation couple, montant minimum 75 ":
	🗇 une cotisation pour bénéficiaire du RSA socle, montant 12 " :
	Dullatin dealháoige 204 (/ / /)
	Bulletin dadhésion 201 (partie à conserver)
Nom:	Prénom:
a adhéré à loassociation de "	Solidarité paysans Provence Alpes pour lannée 201 et sast acquitté danne cotisation
Date :	Signature :



Nouvelles conditions de cotisation

Les nouvelles conditions de cotisation à dater du 6 janvier 2016 sont les suivantes :

Cotisation annuelle

1 personne : 50 Ö
 couple : 75 Ö
 bénéficiaire du RSA socle : 12 Ö

Il est possible de payer en plusieurs fois (virement chèque ou espèce)

Après le premier rendez-vous, aucun accompagnement ne pourra être effectué si la cotisation n'est pas payée.

Déplacements

 Un déplacement chez vous, sera facturé forfaitairement à hauteur de 25 Ö
 1ère visite à domicile gratuite, les suivantes ont lieu au local, sinon forfait de 25" par déplacement Cette disposition ne s'applique pas aux bénéficiaires du RSA socle.

- Aide à la rédaction de documents juridiques (création, modification, liquidation amiable de société, baux ruraux,...)
 - 100 Öforfaitaires + 50 Öde l'heure de travail
 Les dossiers et documents réalisés ne seront remis quau paiement de la cotisation spécifique.
- Assistance aux audiences (TGI et TC, TPBR, TASS) et rendez-vous mandataires de justice ou conciliateurs
 - o 50 Öpar audience ou rendez-vous

Le conseil d'administration de Solidarité Paysans a chargé les salariés d'appliquer strictement ces décisions. Toute demande d'exception devra être portée devant le bureau.

Le bureau : Serge ROCHE, Francis THOMAS, coprésidents, Marianne BONEBEAU, trésorière.